

Les honorables sénateurs se réjouiront en m'entendant dire que j'arrive à la conclusion de mon discours; et je ne serai pas moins heureux de me rasseoir.

Alors que j'écoutais le discours du trône, je pouvais difficilement reconnaître une seule phrase que je n'eusse pas déjà entendue une ou deux fois lors de discours précédents. Et quand le lendemain, j'ai lu dans le *hansard* la phrase habituelle: «Il plaît à Son Excellence de se retirer», je n'ai pu m'empêcher de conclure que ces mots n'avaient jamais été aussi vrais en pareille occasion.

● (2050)

Quoi qu'il en soit, étant donné que nous commençons cette session avec la consolation que c'est la dernière, je tiens à assurer aux honorables sénateurs que mes collègues de l'opposition et moi-même ferons de notre mieux pour réviser et critiquer objectivement les mesures que le gouvernement nous enverra. Si seulement nous pouvions adopter les bills importants qui sont restés en plan au *Feuilleton*, nous ferions déjà beaucoup.

Ces bills et ceux qu'on nous a promis dans le discours du trône prolongeraient indéfiniment la session parlementaire. Cette perspective n'est peut-être pas sans attrait pour le premier ministre, qui hésite tellement à déclencher des élections générales, ce que, normalement, il aurait dû faire bien avant aujourd'hui, mais je répète que son hésitation et la façon qu'il a de gouverner en fonction des résultats des sondages sont plus que tout autre facteur la cause des problèmes politiques et économiques que nous éprouvons maintenant.

Je crois sincèrement que seules des élections générales peuvent détendre l'atmosphère et il est évident que les électeurs ne s'estimeront satisfaits que lorsqu'ils auront un nouveau gouvernement.

(Sur la motion du sénateur Perrault, le débat est ajourné.)

LES TRAVAUX DU SÉNAT

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, j'ai des renseignements à vous communiquer au sujet de la mesure que nous nous attendons à recevoir. On m'a fait savoir que les députés en sont maintenant à l'étude de l'article 6 et que l'article 5 est adopté. Je tiens à souligner que ce bill comporte onze articles.

Je propose que le Sénat s'ajourne à loisir pour se réunir au son du timbre, vers 9 h 45.

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

La séance reprend à minuit.

BILL PRÉVOYANT LE MAINTIEN DES SERVICES POSTAUX

1^{re} LECTURE

Son Honneur le Président annonce au Sénat qu'il a reçu des Communes un message accompagné du bill C-8, tendant à prévoir la poursuite et le maintien des services postaux.

(Le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

[Le sénateur Flynn.]

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le bill pour la deuxième fois?

Le sénateur McIlraith: Honorables sénateurs, j'aimerais faire au Sénat une ou deux suggestions.

Le sénateur Flynn: Proposez-vous la deuxième lecture?

Le sénateur McIlraith: Si! J'allais demander la permission qu'on lise le bill pour la deuxième fois, mais en demandant cette permission, je voulais...

Le sénateur Flynn: Réglons tout d'abord la question de permission, voulez-vous.

Le sénateur McIlraith: C'est ce que je me propose de faire. Avec la permission du Sénat, je propose que nous passions à la deuxième lecture et, si le bill franchit l'étape de la deuxième lecture, je proposerai qu'il soit lu pour la troisième fois, afin qu'il puisse recevoir ce soir la sanction royale. L'article 11 de ce projet de loi aura pour effet de faire entrer la loi en vigueur jeudi à minuit et une minute. La Chambre des communes attend l'appel du timbre.

Le sénateur Flynn: Qu'elle attende.

Le sénateur McIlraith: Le suppléant du gouverneur général est présent et peut donner la sanction royale. Par conséquent, si les honorables sénateurs sont d'accord, j'aimerais proposer, avec la permission du Sénat, que nous passions à la deuxième lecture du bill, afin que nous lui fassions franchir toutes les étapes immédiatement.

Le sénateur Flynn: Allez-y.

Le sénateur McIlraith: Merci beaucoup, honorables sénateurs.

Le sénateur Flynn: Je crois comprendre que vous demandez si permission est accordée. Avant qu'elle le soit, j'aimerais demander au parrain du bill une explication. Il nous dit que la Chambre des communes attend et qu'il voudrait que ce bill soit adopté. A mon avis, ce n'est pas une raison valable. La seconde raison, c'est que le suppléant du gouverneur général attend également. Je ne lui ai pas demandé de venir, je ne sais pas qui l'a fait, mais je ne pense pas que cela soit important.

Le problème, c'est que vous nous demandez, sans que cela importe sur le plan juridique, d'adopter ce bill après minuit au lieu de le faire demain. Il est trop tard pour que ce bill entre en vigueur mercredi et même si vous nous aviez demandé d'obtenir que la sanction royale soit donnée avant minuit, pensez-vous qu'il serait juste de demander aux ouvriers qui ont entrepris une grève légale de retourner au travail dans deux minutes? Non.

Est-il raisonnable que le Sénat discute de ce bill à une heure aussi avancée plutôt que de le faire demain? Je prétends qu'il est ridicule de nous demander d'adopter ce bill maintenant, car les conséquences sur le plan pratique seront les mêmes. Je suis désolé pour le suppléant de Son Excellence. Je ne vois pas pourquoi on devrait nous prier d'accorder notre permission.

Le leader du gouvernement pourrait-il nous dire quel est l'avantage d'adopter ce bill maintenant plutôt que demain matin?

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, on avait prévu aujourd'hui qu'il serait possible d'obtenir la sanction royale pour cette mesure à minuit ce soir. Les membres de l'autre